



EXTRAIT du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine tenue le 13 avril 2021, à la mairie.

**R2104-0357**

**Adoption du Règlement n° 2021-05 régissant les limites de vitesse sur les chemins du territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine**

---

- ATTENDU QU' en vertu du Code de la sécurité routière, toute municipalité locale peut adopter ou modifier, au moyen d'un règlement, toutes dispositions sur les limites de vitesse sur son territoire;
- ATTENDU QUE le conseil désire modifier la réglementation en vigueur en matière de vitesse sur les chemins municipaux et fixer de nouvelles limites de vitesse pour assurer la sécurité de sa population;
- ATTENDU QUE la Municipalité s'est adjoint les services d'une firme spécialisée dans le domaine;
- ATTENDU les recommandations émises par la commission consultative des travaux publics et de la sécurité publique à l'égard de ce projet de règlement;
- ATTENDU QUE l'avis de motion a été dûment donné lors de la séance ordinaire du conseil tenue le 9 février 2021 et que le projet de règlement a été présenté à cette même séance;
- ATTENDU QU' une copie du présent règlement a également été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la présente séance;
- ATTENDU QU' en cours de séance, l'objet du règlement et les changements apportés ont été mentionnés;

EN CONSÉQUENCE,

sur une proposition de M. Jean-Philippe Déraspe,  
appuyée par M. Richard Leblanc,  
il est résolu à l'unanimité

que soit adopté le règlement n° 2021-05 intitulé « Règlement régissant les limites de vitesse sur les chemins du territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine »;

que l'entrée en vigueur de ce règlement soit reportée en septembre 2021, le temps de permettre à l'équipe des services techniques et des réseaux publics de procéder à la mise en œuvre d'un plan de sensibilisation et à la réalisation des travaux de signalisation requis sur les chemins municipaux visés;

que le texte de ce règlement soit consigné au livre des règlements de la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine comme s'il était ici tout au long reproduit.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE  
Aux Îles-de-la-Madeleine  
Ce 21 avril 2021

Jean-Étienne Solomón, greffier



---

### RÈGLEMENT N° 2021-05

#### régissant les limites de vitesse sur les chemins du territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine

---

**Article 1**    **Titre**

Le présent règlement porte le titre de « Règlement régissant les limites de vitesse sur les chemins du territoire de la municipalité des Îles-de-la-Madeleine ».

**Article 2**    **Vitesse**

Nul ne peut conduire un véhicule routier à une vitesse excédant celles présentées en annexe A du présent règlement.

**Article 3**    **Signalisation**

Une signalisation appropriée aux fins du présent règlement sera installée par les services techniques de la Municipalité.

**Article 4**    **Infraction**

Quiconque contrevient à l'article 2 du présent règlement commet une infraction et est passible d'une amende prévue à l'article 516 ou 516.1 du Code de la sécurité routière.

**Article 5**    **Abrogation**

Le présent règlement abroge tout règlement antérieur adopté par l'une ou l'autre des anciennes municipalités formant depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2002 la Municipalité des Îles-de-la-Madeleine visant à régir les limites de vitesse, dont les règlements suivants, sans s'y limiter : (Fatima – Règlements n<sup>os</sup> 206-194, 228-1996 et 251-1998, L'Étang-du-Nord – Règlements n<sup>os</sup> 31, 59 et 316 et Havre-aux-Maisons – Règlement n<sup>o</sup> 261 et 309).

**Article 6**    **Entrée en vigueur**

Le présent règlement entrera en vigueur le jour de sa publication prévue le 2 septembre 2021.

VRAIE COPIE CERTIFIÉE  
Aux Îles-de-la-Madeleine  
Ce 21 avril 2021

Jean-Étienne Solomon, greffier

# RÈGLEMENT N° 2021-05

## ANNEXE A – LISTE DES CHEMINS

Cap-aux-Meules	Nouvelle vitesse
Chemin Marconi	60
Chemin de Gros-Cap	50
Chemin des Gaudet	50
Chemin Julien	50
Chemin de la Grande-Allée	50
Chemin Arsenault	50
Chemin Avila-Arseneau	50
Chemin du Boisé	50
Chemin Boudreau	50
Chemin Central	50
Chemin Cormier	50
Chemin des Cyr	50
Chemin de la Mine	50
Chemin Delaney	50
Chemin Donald	50
Chemin du Carrefour	50
Chemin du Domaine	50
Chemin du Domaine (JB)	50
Chemin du Ruisseau	50
Chemin du Tim Horton	50
Chemin du Vallon	50
Chemin Edmond-Boudreau	50
Chemin Édouard	50
Chemin Forest	50
Chemin François	50
Chemin Garneau	50
Chemin Jean-Guy	50
Chemin du Marché	50
Chemin Jomphe	50
Chemin Massé	50
Chemin Oscar	50
Chemin de la Promenade	50
Chemin de la Petite-Allée	50
Chemin Plaisance	50
Chemin Réginald	50
Chemin Roland-Boudreau	50
Chemin Turbide	50
Chemin Vincent	50

L'Étang-du-Nord	Nouvelle vitesse
Chemin Boisville Ouest	60
Chemin de l'Étang-du-Nord	50
Chemin du Gros-Cap	60
Chemin de la Piscine	50
Chemin des Gaudet	50
Chemin Bouffard	60
Chemin Chevarie	50
Chemin Chiasson	60
Chemin de l'Église	60
Chemin Cormier	50
Chemin Le Pré	50
Chemin Boudreau	50
Chemin Bourgeois	50
Chemin Coulombe	60
Chemin Delaney	50
Chemin Déraspe	50
Chemin des Vigneau	50
Chemin du Camping	50
Chemin du Cap-Chat	50
Chemin du Moulin	60
Chemin du Parc	50
Chemin du Phare	50
Chemin E-Bourque	50
Chemin Forest	50
Chemin Fougère	50
Chemin Landry	50
Chemin Lapierre	50
Chemin Marcoux	50
Chemin Molaison	50
Chemin Nadeau	50
Chemin Turbide	50
Chemin Turjo	50
Chemin des Chalets	50
Chemin des Quatre-Temps	50
Chemin des Airelles	50
Chemin du Bois-Brûlé	60
Chemin du Buttereau	50
Chemin du Rivage	60
Chemin Joseph-Leblanc	50
Allée Jérôme	50
Chemin Arsenault	50

Fatima	Nouvelle vitesse
Chemin Télésphore	50
Chemin Noël	60
Chemin de l'Hôpital	50
Chemin de l'Hôpital	60
Chemin Léonard-Aucoin	60
Chemin Éloquin	60
Chemin de la Belle-Anse	60
Chemin Alva-Cyr	50
Chemin Armand-Décoste	50
Chemin Bourgeois	50
Chemin de l'Église	50
Chemin des Huet	50
Chemin Odiphas-Harvie	50
Chemin des Patton	60
Chemin Bourque	50
Chemin de l'Anse-des-Arsène	50
Chemin de l'Éveil	50
Chemin des Harvie	50
Chemin des Vigneau	60
Chemin du Cap-Vert	50
Chemin du Rivage	50
Chemin Edgar-Thorne	50
Chemin Ernest	50
Chemin John-Aucoin	60
Chemin Lapierre	60
Chemin F.-Longuépée	50
Chemin Martinet	50
Chemin des Caps	60
Chemin des Caps	50
Chemin Miousse	50
Chemin Philippe-Thorne	50
Chemin du Marconi	60
Chemin Poirier	50
Chemin Prudent-Harvie	50
Chemin Redger-Noël	50
Chemin Valentin-Cummings	60
Chemin des Arsène	50

Grande-Entrée	Nouvelle vitesse
Chemin des Falaises	50
Chemin des Cyr	50
Chemin des Fumoirs	50
Chemin du Bassin Ouest	50
Chemin de l'Église	50
Chemin de l'Usine	50
Chemin de la Pointe	50
Chemin des Pealey	50
Chemin Bassin Est	50
Chemin de Ceinture	50

Havre-aux-Maisons	Nouvelle vitesse
Chemin de la Dune-du-Sud	60
Chemin de la Pointe-Basse	60
Chemin du Cap-Rouge	60
Chemin des Échoueries	50
Chemin de la Petite-Baie	50
Chemin des Buttes	60
Chemin des Marais	60
Chemin Boudreau	60
Chemin Central	50
Chemin des Cyr	50
Chemin Chevarie	50
Chemin de l'Aéroport	50
Chemin de l'Anse-à-Damase	50
Chemin de l'École	50
Chemin Delaney	50
Chemin des Bas	50
Chemin Poirier	60
Chemin des Prés	60
Chemin des Sources	50
Chemin des Vigneau	50
Chemin du Quai	50
Chemin du Quai Nord	50
Chemin du Quai Sud	50
Chemin Langford	50
Chemin Leblanc	50
Chemin Loiseau	60
Chemin Philiat	50
Chemin Richard	50
Chemin des Turbide	60
Chemin Abdon	50
Chemin Alphonse	50
Chemin Ananie	50
Chemin Avila	50
Chemin des Montants	50
Chemin de la Carrière	50
Chemin du Cimetière	50
Chemin du Sentier	50
Chemin de la Pointe	50

L'Île du Havre-Aubert	Nouvelle vitesse
Chemin de l'Étang-des-Caps	70
Chemin d'en Haut	60
Chemin de la Montagne	70
Chemin de la Montagne	50
Chemin de la Montagne	70
Chemin de la Pointe-à-Marichite	50
Chemin des Fumoirs	50
Chemin Boudreau	50
Chemin Bourgeois	50
Chemin Conrad	50
Chemin Cormier	50
Chemin d'en Bas	50
Chemin de l'Anse-à-la-Cabane	50
Chemin de l'École	50
Chemin de l'Étang	50
Chemin de l'Istorlet	50
Chemin de la Baie	50
Chemin de la Butte-chez-Antoine	50
Chemin de la Côte	50
Chemin des Bouchard	50
Chemin Deveau	50
Chemin du Cap-de-Plâtre	50
Chemin du Goulet	50
Chemin du Moulin	50
Chemin du Petit-Ruisseau	50
Chemin du Phare	50
Chemin du Portage	50
Chemin du Premier-Étang	50
Chemin du Sable	50
Chemin Joseph	50
Chemin Lapierre	50
Chemin Martinet	60
Chemin Massé	50
Chemin Renaud	50
Chemin Sullivan	50
Chemin Turbide	50
Chemin des Vigneau	50
Chemin de la Baie-de-Plaisance	50
Chemin Millerand	50
Chemin Poirier	50
Chemin Chevrier	50
Chemin de la Pointe-des-Canots	50
Chemin des Arpenteurs	50
Chemin du P'tit –Bois Sud	50
Chemin du P'tit-Bois Nord	50
Chemin du Grand-Pré	60
Chemin de la Dune de l'Ouest	50
Chemin du Barachois	50
Chemin des Buttes	50